

Un inconnu en chansons

Hervé Dumez

Il a été considéré comme le plus grand poète de son temps. Stendhal le pensait, qui le fredonnait, tout comme Chateaubriand, ces deux-là n'étant pourtant en général d'accord sur rien. Pour Sainte Beuve, il était même le poète le plus populaire qu'eût jamais connu la France. Lorsqu'il fut emprisonné à la Force, Victor Hugo l'alla visiter et Alexandre Dumas, tout auréolé de son premier succès théâtral, vint lui aussi tenir compagnie à l'infortuné dans sa cellule. Son succès d'ailleurs dépassa largement les frontières du pays. Goethe le voyait comme le génie bienfaisant du siècle alors qu'en Angleterre il fut comparé à Horace (lui qui ne savait pas le latin...) ou à Robert Burns. Stevenson, Thackeray ainsi qu'Oscar Wilde l'admiraient. Poe lui emprunta une épigraphe pour *La chute de la maison Usher* (« Son cœur est un luth suspendu/Sitôt qu'on le touche, il résonne ») et, au fin fond du Nevada, rédigeant son premier article, le jeune Mark Twain prit soin de le citer. Remontant le Nil en felouque et s'étonnant de n'entendre pas ses chansons, Flaubert s'écrie, ironique : « *Mais on est si arriéré ici !* »

Son nom ? Il est peu probable que vous l'ayez même jamais rencontré. Dès 1870, quelques années après sa mort, un oubli aussi profond que sa célébrité avait pu être éclatante le recouvrit.

Béranger s'appelait-il. Pierre-Jean de Béranger.

Sa mère et son père s'étant séparés, c'est au domicile de son grand-père, rue Montorgueil, qu'il était né en 1780. À neuf ans, des fenêtres de sa pension du faubourg Saint-Antoine, il avait pu assister avec ses camarades de classe à la prise de la Bastille. Trois mois plus tard, un jour de vacance qu'on l'avait sorti en promenade, un sans-culotte mit sous ses yeux effrayés sa pique surmontée de la tête d'un garde suisse tué à Versailles lors des journées d'octobre. Il en resta marqué pour le reste de ses jours mais la tante qui l'éleva plus tard était révolutionnaire et républicaine. Il est vrai que fort pieuse, elle était profondément hostile à toute violence ce qu'elle manifesta quand commencèrent les



*Pierre-Jean de Béranger,
portrait par Ary Scheffer (1830),
Musée Carnavalet, Paris*

arrestations à Péronne où elle tenait l'auberge de l'épée royale. La piété mise à part, il resta sa vie durant fidèle aux principes qu'elle lui inculqua. Serrés l'une contre l'autre sur le banc adossé au mur de l'hostellerie, tous deux entendirent le canon des Autrichiens tonnant sur Valenciennes. Plus encore que républicain, qu'il fut toute sa vie, il était patriote et s'angoissait de l'effondrement possible du pays.

La langue ! la langue ! c'est l'âme des peuples ; en elle se lisent leurs destinées. Quand donc, dans nos collèges, enseignera-t-on sérieusement le français aux élèves ? Quand y fera-t-on un cours raisonné de l'histoire de la langue, depuis François 1er jusqu'à nos jours, non pour expliquer nos auteurs, mais pour expliquer par ces auteurs, échos de leurs siècles, la marche de la langue, ses tâtonnements, ses déviations, ses repos et ses progrès ?



Le roi d'Yvetot

Son père, royaliste qui faisait le commerce d'argent à l'heure de la crise des assignats, finançant de cette manière les complots anti-révolutionnaires des agents aristocrates, ne parvint jamais à changer ses convictions. Devenu petit fonctionnaire, habitant une mansarde au sixième étage du boulevard Saint-Martin d'où il dominait les toits de Paris, il s'amusait à composer des chansons pour ses amis. Certaines se mirent à circuler. Le petit roi d'Yvetot courut la France entière. C'était l'histoire d'un roitelet qui ne passait son temps qu'à courir les jolies filles de son État et boire son vin, sans rêver de conquête et ne dérangeant pas les souverains voisins. Chacun y vit une critique de Napoléon, et c'était bien la plus fine qui se pouvait imaginer : Béranger avait admiré le général Bonaparte pour avoir sauvé le pays de l'Europe coalisée mais avait prédit qu'il confisquerait le pouvoir. Pour lui, les

références antiques – les consuls, préfets, lycées, et autres prytanées – étaient ridiculement désuètes dans une France qui se devait d'être moderne. L'empereur eut le bon sens de ne pas poursuivre l'auteur des impertinents couplets.

Durant les Cent Jours, on lui avait proposé une place de censeur dans un journal, bien payée, qu'il avait cependant déclinée. De sa lucarne, il vit les feux d'artifice que les troupes d'occupation tirèrent du haut de Montmartre pour fêter leur entrée dans Paris après Waterloo, et il en pleura. On lui avait refusé un fusil quand il s'était présenté pour servir et défendre l'arme à la main les rues de la capitale. La Fayette ne gagna jamais son pardon de ne s'être pas mis à la tête des troupes pour empêcher l'ennemi d'y entrer. Comme la foule, dans un silence prostré seulement troublé par quelques aristocrates à leur balcon arborant une cocarde blanche et agitant des mouchoirs de même couleur, il vit entrer les Bourbons escortés de régiments ennemis et ovationna de tous ses poumons les vieux grenadiers de la garde qui suivaient. L'auteur du Roi d'Yvetot aurait pu recevoir la récompense de son opposition à l'empire, mais il restait fidèle à la république et n'excuserait jamais les Bourbons de l'humiliation qu'ils avaient fait subir à la patrie. Ses chansons

ridiculisèrent ces revenants qui croyaient pouvoir restaurer un passé révolu et pesant, royal et religieux. Et par amour de la patrie, il se mit à chanter l'empire, lui le républicain. Alors que l'année n'est pas encore achevée, de la défaite et du retour de Louis XVIII, il publie son premier volume de chansons. Lorsque le vieux roi impotent mourut des années plus tard, on dit que l'ouvrage fut retrouvé sur sa table de chevet. Mais, sur le moment, l'administration lui signifie que, s'il en laisse paraître un nouveau, il sera considéré comme démissionnaire. Alors il se contente de donner quelques nouveaux refrains au journal d'opposition *La Minerve*. Pourtant, en 1821, nouveau volume, en souscription pour quinze mille francs. Le voilà licencié par son administration et aussitôt poursuivi. Le procureur l'accuse d'outrage aux mœurs pour avoir suggéré qu'une fille de joie ne mériterait pas moins « *le ciel par les excès de la débauche qu'une sœur de la charité par ses bonnes œuvres et son dévouement sublime* » ; également, d'atteinte à la morale religieuse pour avoir laissé entendre que « *l'Église est l'asile des cuistres* » ; d'offense à la personne du roi pour ces vers « *Mais la Charte encore nous défend/Du roi c'est l'immortel enfant/ Il l'aime, du moins on le présume* » – comment cela, on le présume ? ; et, enfin de provocation au port d'un signe de ralliement non autorisé par le roi – dans *Le vieux drapeau*, il a osé chanter les trois couleurs « que de nombreux exploits ont sans doute illustré », admet le parquet, « mais qu'on ne saurait arborer sans se rendre coupable de rébellion »

La foule est telle à l'audience que le président et ses conseillers sont obligés d'entrer par la fenêtre. Le procureur du roi blâme encore le « *révoltant cynisme de l'expression* », le « *tour obscène* » de l'auteur, la « *fange de l'impudicité* », les « *impiétés accumulées* ». Acquitté pourtant sur les premier et troisième chefs d'inculpation, le populaire chansonnier est déclaré coupable (sept voix contre cinq) des deux autres et condamné à trois mois de prison et cinq-cents francs d'amende. Il avait pesé ce qu'il risquait :

Je n'ai jamais eu la prétention d'être innocent aux yeux de la loi mais jamais je ne me suis attaqué qu'à ceux qui étaient haut placés et en position de se venger.

À Sainte-Pélagie qu'il a choisie pour son incarcération, d'autres républicains l'accueillent et sa cellule, vaste et claire, mais surtout bien chauffée, lui paraît finalement plus confortable que son galetas. Ses soutiens ont l'idée nouvelle de publier le réquisitoire du procureur, la plaidoirie de son avocat et les pièces incriminées, leur donnant un écho plus grand encore et surtout une réimpression qui vaut récidive aux yeux des autorités. Deux jours avant sa libération, le voilà donc à nouveau devant le tribunal. Cependant, à une voix de majorité, le jury l'acquitte. Ce sera un tournant. D'une part, le pouvoir supprimera bientôt les jurys pour les affaires impliquant la presse ; d'autre part, le précédent est acquis : désormais, et ce sera le cas pour son second procès, il devient possible de publier les pièces d'une procédure, rendant le pouvoir qui l'a manipulée odieux.

Le banquier Laffitte l'invite désormais dans son château, devenu Maisons-Laffitte, lieu d'ennui pour lui où il ne se rend que pour

rencontrer ses amis, dont Thiers surtout. Ses chansons, chaque fois, visent juste et touchent le pouvoir en son ridicule le plus intime (il était grand admirateur des comédies d'Aristophane).

S'il m'est arrivé, dans quelques circonstances, d'avoir l'avantage de la perspicacité et du calcul sur des hommes beaucoup plus éclairés que moi, je sais que je ne l'ai dû qu'à ma position particulière : agissant peu, complètement dégagé d'intérêt personnel et de toute arrière-pensée ambitieuse, il m'a été facile de voir quelquefois plus juste et plus loin que des esprits qui m'étaient infiniment supérieurs, mais qu'agitaient des désirs ou des passions que je n'avais pas. Il n'est pas jusqu'aux nobles ambitions, celle de la popularité, par exemple, qui ne puissent troubler l'entendement le plus sain. Qu'on ne s'y trompe donc point : l'avantage que j'ai eu sur beaucoup d'autres, c'est de n'avoir rien été et de n'avoir presque rien fait.

Les bourgeois le lisent comme un poète, les petites gens le chantent quant à elles partout dans les rues. Nouvelle parution d'un volume de ses chansons et nouveau procès. Nous sommes en 1828 : cette fois, neuf mois fermes et dix-mille francs d'amende. Ce sera donc la prison de la Force où le tout-Paris intellectuel vient le soutenir de ses conversations. Le soir même du rendu de l'arrêt, toutes les pièces de la procédure ont été publiées dans les journaux, y compris ceux qui soutiennent le pouvoir, et le roi Charles X, qu'il avait ridiculisé pour son sacre archaïque, s'en irrite : les journalistes habituellement à sa solde lui répondent que comme l'on savait que la publication aurait lieu, ils ne pouvaient, pour des raisons commerciales, se permettre de se dispenser de faire comme les concurrents de l'opposition !

Deux ans plus tard, ce pouvoir qu'il détestait tombe. Au milieu des troubles, Chateaubriand défend les droits la progéniture de Charles X qui vient d'être renversé dans un petit ouvrage qu'il dédie étrangement à Béranger qui a tant fait pour la chute du régime mais à qui il adresse cette prière : « *Faites encore sourire et pleurer la France, car il arrive, par un secret de vous seul connu, que dans vos chansons populaires les paroles sont gaies, le rythme est plaintif.* ». C'est finalement Louis-Philippe qui s'impose, et non la république si chère au cœur du chansonnier. Le tout nouveau roi des Français demande à recevoir aux Tuileries ce dernier pour le remercier, mais le poète décline l'invitation, ne voulant pas avoir à refuser un poste ou une quelconque récompense officielle. « *Je n'avais d'ailleurs nulle envie de donner de l'éclat à ce que l'on a bien voulu appeler mon désintéressement* », laisse-t-il tomber, et, à ses amis devenus ministres, il dédie une chanson :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être ;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a pas fait naître :
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois.
Que me faut-il ? maîtresse à fine taille,
Petit repas et joyeux entretien.
De mon berceau près de bénir la paille,
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

On le presse de se présenter du moins à l'académie française et il a tout alors pour y être reçu : popularité immense et faveur du pouvoir. Là, encore, il se dérobe. Son autobiographie commence dans la simplicité :

Aux grands hommes les grandes choses et les grands récits !
Ceci n'est que l'histoire d'un faiseur de chansons.

et se conclut d'un espoir :

Le triomphe de l'égalité se prépare en Europe, et la gloire de ma
chère patrie sera d'avoir réclamé la première, au prix des plus
grands sacrifices, le gouvernement de la démocratie, organisé
par les lois qui sont le besoin de tous. Je puis donc rendre grâce
à Dieu des espérances qu'il me donne pour la cause que j'ai
servie et qui aura mes derniers vœux et mes dernières chansons.

En 1848, la république qu'il avait tant espérée est enfin de retour et il est
porté par acclamation à l'assemblée législative. Sa démission ne tarde
pas. On la lui refuse, mais il tient bon.

Lui qui signait parfois une lettre du seul grade qu'il s'accordât, celui
d'« ouvrier en rimes », à peine est-il encore un peu connu aujourd'hui
pour avoir fait de la chanson un art (Brassens s'en inspira sans le dire),
ayant contribué à redonner à la poésie française sa simplicité.

La vie, enfant, la douce vie,
N'est parmi nous, qui savons l'attiser,
Qu'un long baiser ■

Références

- Béranger Pierre-Jean de (1828) *Procès fait aux chansons de Béranger*, Paris, Baudouin Frères (rue de Vaugirard, n° 17).
- Béranger Pierre-Jean de (1875) *Ma biographie*, Paris, Garnier Frères.
- Janin Jules (1866) *Béranger et son temps. Tomes I et II*, Paris, chez René Pincebourde éditeur, à la librairie Richelieu, rue Richelieu, n° 78.
- Leterrier Sophie-Anne (2014) “Béranger, poète ou chansonnier ? Les jugements de l'histoire littéraire.” *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 114, n° 1, pp. 11-122.
- Phelan Joseph (2005) “The British Reception of Pierre-Jean de Béranger”, *Revue de Littérature Comparée*, 2005/1, n° 313, pp. 5-20.
- Steele Robert O. (2019) “Béranger in Nineteenth-Century America: Translating Revolution”, *Studies in Book Culture*, vol. 11, n° 1, pp. 1-48.